

N°1947

du 10
AVRIL
2026



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

**RÉSILIENCE À L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE
ET NUTRITIONNELLE (PROJET P2-P2RS)**

Résultats de la mission de supervision de décembre

P.4

**CORRIDOR LOMÉ-OUAGADOUGOU
ET TRANSIT PORTUAIRE**

Un nouveau round de discussions autour des tracasseries

P.6

**FOURNITURE DE MACHINES
AGRICOLES ITALIENNES AU TOGO**

SACE soutient un contrat de 100 millions d'euros

P.6

NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE GOUVERNEMENTALE 2026-2031

Les nouveaux axes: protéger, rassembler et transformer

* La feuille de route gouvernementale 2020-2025 a enregistré un taux global d'exécution de 68, 79%

EN PLUS...

SOCIÉTÉ

PARTAGER SES PHOTOS DÉNUDÉES SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Dérive ou émancipation ?

ENVIRONNEMENT

LUTTE CONTRE LES FEUX DE BROUSSE

Les feux de végétation menacent les efforts de reboisement

AFRIQUE

MORTALITÉ MATERNELLE

La révision du guide SONU, un levier décisif pour sauver des vies

SANTÉ

MALADIE DE PARKISON

2^e maladie neurodégénérative la plus fréquente, la journée du 12 avril lui est dédiée pour sensibiliser et se soucier du fossé des soins à combler

Du premier séminaire gouvernemental de l'année 2026 tenu les 7 et 8 avril 2026 à Lomé, on peut retenir le lancement officiel du processus de formulation des programmes de la Feuille de route gouvernementale 2026-2031, articulée autour des trois (3) axes stratégiques précédemment énoncés : Protéger, Rassembler et transformer. Dans les détails, Protéger pour préserver la sécurité, la paix et renforcer la résilience nationale face aux crises ; Rassembler pour affirmer le leadership républicain et la cohésion nationale à travers l'inclusion et Transformer : rendre l'économie togolaise plus compétitive, plus inclusive, et mieux préparée aux défis du XXI^{ème} siècle...



Le Président du Conseil, Faure E. Gnassingbé



M. Komi Klassou, Président du Parlement du Togo

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE (APF)- RÉGION AFRIQUE

Adapter les actions aux réalités du monde

P.3

SANTÉ MALADIE DE PARKINSON

2^e maladie neurodégénérative la plus fréquente, la journée du 12 avril lui est dédiée pour sensibiliser et se soucier du fossé des soins à combler

La Journée mondiale de la maladie de Parkinson 2026, célébrée le 12 avril, met en lumière le besoin urgent de combler le fossé des soins et de sensibiliser à la deuxième maladie neurodégénérative la plus fréquente.

Maurille AFERi

Points clés de l'édition 2026:

·Thème central : « Comblent le fossé des soins » (Closing the care gap), soulignant les disparités d'accès aux traitements.

·Sensibilisation : L'accent est mis sur la réalité de la maladie, souvent perçue de manière erronée, pour montrer qu'elle n'est pas une «petite maladie».

·Congrès International : Le 7e Congrès mondial de la maladie de Parkinson (WPC 2026) se tiendra du 24 au 27 mai 2026 à Phoenix, USA.

Principaux faits

·À l'échelle mondiale, le handicap et la mortalité imputables à la maladie de Parkinson augmentent rapidement.

·Le diagnostic clinique de la maladie de Parkinson par des personnels de santé non spécialisés ayant été formés ainsi que les directives thérapeutiques simplifiées contribuent à une meilleure prise en charge dans les établissements de soins primaires.

·La lévodopa/carbidopa, le médicament le plus efficace pour diminuer les symptômes et améliorer le fonctionnement et la qualité de vie, n'est ni accessible, ni disponible, ni abordable dans le monde entier, en particulier dans les pays à revenu faible ou intermédiaire.

·La réadaptation permet d'améliorer le fonctionnement et la qualité de vie des personnes atteintes de la maladie de Parkinson.

Vue d'ensemble

La maladie de Parkinson est une maladie du cerveau qui entraîne des problèmes moteurs, des troubles de la santé mentale et du sommeil, ainsi que des douleurs et d'autres problèmes de santé.

La maladie de Parkinson s'aggrave au fil du temps. Il n'y a pas de traitement curatif, mais des thérapies et des médicaments vont permettre de réduire les symptômes. Parmi les symptômes les plus courants figurent les tremblements, les contractions musculaires douloureuses et les troubles du langage.

La maladie de Parkinson entraîne des taux élevés d'invalidité et nécessite des soins. De nombreuses personnes atteintes de la maladie développent également une démence.

La maladie touche généralement des personnes âgées, mais des personnes plus jeunes peuvent aussi en être atteintes. Les hommes sont plus touchés que les femmes.

La cause de la maladie de Parkinson est inconnue mais le risque de la contracter est plus



élevé chez les personnes ayant des antécédents familiaux de la maladie. L'exposition à la pollution de l'air, aux pesticides et aux solvants peut augmenter ce risque.

Symptômes

Les symptômes de la maladie de Parkinson s'aggravent au fil du temps. Ils peuvent grandement réduire le bien-être et la qualité de vie.

La maladie de Parkinson entraîne des symptômes moteurs, parmi lesquels :

- mouvements lents ;
- tremblements ;
- mouvements involontaires ;
- rigidité ;
- troubles de la marche ;
- déséquilibre.

et des symptômes non moteurs :

- troubles cognitifs ;
- troubles de la santé mentale ;
- démence ;
- troubles du sommeil ;
- douleurs ;
- troubles sensoriels.

Les mouvements involontaires (dyskinésies) et les contractions musculaires douloureuses (dystonies) peuvent entraîner des difficultés à parler et à se déplacer. Ces symptômes entraînent des taux élevés d'incapacité et nécessitent des soins. De nombreuses personnes atteintes de la maladie de Parkinson développent également une démence au cours de leur maladie.

Si la maladie de Parkinson est le trouble du mouvement le plus courant, d'autres troubles du mouvement existent tels que l'atrophie multisystématisée, la paralysie supranucléaire progressive, la chorée, l'ataxie et la dystonie. Certains troubles du mouvement présentent des symptômes similaires à ceux de la maladie de Parkinson, tels que les tremblements, les mouvements lents et la rigidité. Tous les troubles du mouvement posent les mêmes difficultés que la maladie de Parkinson en termes de diagnostic et de lacunes de la couverture thérapeutique et de l'accès aux médicaments, en particulier dans les pays à revenu faible ou intermédiaire.

Évaluation et charge de morbidité

La maladie de Parkinson est un

diagnostic clinique qui peut non seulement être posé par des neurologues, mais aussi par des agents de santé non spécialisés ayant été formés. L'évaluation et la prise en charge de la maladie par des agents de santé non spécialisés et formés qui sont affectés aux soins primaires sont particulièrement importantes dans les zones où les services neurologiques spécialisés ne sont pas disponibles, comme dans certains pays à revenu faible ou intermédiaire.

La prévalence de la maladie a doublé au cours des 25 dernières années. Selon les estimations mondiales, plus de 8,5 millions de personnes étaient atteintes de la maladie de Parkinson en 2019. Les estimations actuelles suggèrent qu'en 2019, la maladie de Parkinson avait entraîné une charge de 5,8 millions d'années de vie ajustées sur l'incapacité, soit une augmentation de 81 % depuis 2000, et avait causé 329 000 décès, soit une augmentation de plus de 100 % depuis 2000.

Traitement et soins

La maladie de Parkinson est incurable, mais des thérapies comprenant des médicaments, de la chirurgie et de la réadaptation peuvent permettre de réduire les symptômes.

La lévodopa/carbidopa, une combinaison médicamenteuse qui augmente la quantité de dopamine dans le cerveau, est le médicament le plus courant et le plus efficace.[1] Les médecins peuvent utiliser d'autres médicaments, tels que les anticholinergiques, pour réduire les mouvements musculaires involontaires.

La stimulation cérébrale profonde et d'autres thérapies peuvent contribuer à diminuer les tremblements, et réduire la consommation de médicaments.

La réadaptation, dont la physiothérapie, peut soulager les patients atteints de la maladie de Parkinson comme d'autres maladies neurodégénératives. Parmi ces thérapies, on peut citer :

- des exercices de renforcement musculaire ;
- des exercices visant à améliorer la marche et l'équilibre ;
- l'hydrothérapie.

(suite à la page 7)

RENDEZ-VOUS

Deux docteurs avec leur œuvre commune à l'Ift ce samedi pour une rencontre littéraire inédite

Ils sont Dr Andoche Comlan Chokpon et Dr Jean-Jonathan C. Gozo, médecins de formation et co-auteurs de l'ouvrage "Blouses blanches d'ailleurs", paru à Hello Éditions (témoignage de vie). Ce samedi 11 Avril 2026 à partir de 15 heures 30, ils seront à la médiathèque de l'Institut français du Togo, Ift, pour une rencontre littéraire autour de leur œuvre importantissime sous la modératrice de Mlle Assohame Winiga Elfried TOMSUWA, étudiante en médecine et autrice, Fondatrice Littera & Cultura.

Cet ouvrage s'intéresse aux parcours de médecins africains ayant choisi d'émigrer pour poursuivre leur carrière. Il analyse leurs motivations profondes, les défis rencontrés et l'impact de leurs trajectoires, tant personnel que professionnel. Entre Afrique et Occident, formation initiale et nouvelles opportunités, espoirs et déceptions, ces médecins naviguent entre deux systèmes de santé, confrontés aux défis de l'intégration et aux dilemmes du retour. À travers les voix de Kangni, Gnim, Kwame et Malick, le livre plonge au cœur de la migration médicale et interroge ce que signifie être médecin aujourd'hui. Comment ces praticiens réinventent-ils leur



métier dans un contexte étranger ? Comment participent-ils à façonner la médecine africaine de demain ? Ce récit immersif, nourri de réflexions sur l'équité en santé, constitue une invitation à repenser les

systèmes africains à l'aune des leçons tirées de cette mobilité.

Cette rencontre s'inscrit également dans le cadre de la commémoration de la Journée mondiale de la santé.

ATELIER

Tous aux livres !

Les bienfaits du livre ne sont plus à démontrer. Ils sont multiples et agissent énormément sur la santé mentale et physique. Pour dire que la lecture stimule le cerveau, réduit le stress, améliore la concentration et enrichit le vocabulaire. Aussi, favorise-t-elle l'empathie, la créativité, améliore le sommeil et peut même prolonger la vie en stimulant les fonctions cognitives. C'est pourquoi, l'Institut français du Togo, Ift, s'échigne à encre dans notre société la culture de la lecture à travers plusieurs activités en ces semaines du livre. Pour cela, la médiathèque attend ce samedi 11 avril 2026 à 10 heures 30 tous les publics à l'atelier " Tous aux livres !" Par un appel simple :

Il était une fois... un endroit plein de livres où les histoires prennent vie. La bibliothèque jeunesse se transforme en un petit théâtre magique : on y lit des histoires, on y découvre des aventures, on rit, on rêve... et parfois on voyage très loin sans bouger de sa chaise !

Au programme : Cet atelier est fait pour toi si tu aimes : écouter, rêver, poser des questions... ou simplement fermer les yeux et te laisser emporter par les mots.

Des histoires drôles, tendres ou surprenantes ; des images qui font voyager l'imagination ; des moments à partager avec d'autres enfants.

Cet atelier est fait pour toi si tu



likes : écouter, rêver, poser des questions... ou simplement fermer les yeux et te laisser emporter par les mots.

NÉCROLOGIE

L'actrice et mannequin américaine, Valerie Perrine est morte à 82 ans

Valerie Perrine est une actrice et mannequin américaine, née le 3 septembre 1943 à Galveston (Texas) et morte le 23 mars 2026 à Beverly Hills (Californie), mondialement connue pour son rôle de Miss Eve Teschmacher, l'icône et pétillante assistante de Lex Luthor dans les films Superman (1978) et Superman II (1980). Au-delà des blockbusters, elle a marqué l'histoire du cinéma avec le film "Lenny" (1974), où sa performance poignante lui a valu le Prix d'interprétation féminine au Festival de Cannes et une nomination aux Oscars. Elle était l'un des sex-symbols les plus célèbres des années 70, alliant un charme naturel à un talent dramatique indéniable dans des films comme Abattoir 5 (1972).



L'actrice est également restée dans les mémoires pour avoir été la première femme à apparaître totalement nue à la télévision américaine lors d'une diffusion de PBS. Enfin, elle a forcé l'admiration du public par son courage exemplaire face à la mala-

die de Parkinson, documenté avec une grande sincérité dans le film Valerie sorti en 2018.

Valerie Ritchie Perrine naît le 3 septembre 1943 à Galveston au

(suite à la page 7)

NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE GOUVERNEMENTALE 2026-2031

Les nouveaux axes: protéger, rassembler et transformer

* La feuille de route gouvernementale 2020-2025 a enregistré un taux global d'exécution de 68, 79%

Du premier séminaire gouvernemental de l'année 2026 tenu les 7 et 8 avril 2026 à Lomé, on peut retenir le lancement officiel du processus de formulation des programmes de la Feuille de route gouvernementale 2026-2031, articulée autour des trois (3) axes stratégiques précédemment énoncés : Protéger, Rassembler et transformer. Dans les détails, Protéger pour préserver la sécurité, la paix et renforcer la résilience nationale face aux crises ; Rassembler pour affirmer le leadership républicain et la cohésion nationale à travers l'inclusion et Transformer : rendre l'économie togolaise plus compétitive, plus inclusive, et mieux préparée aux défis du XXIème siècle.

Eric J.

Selon le gouvernement, ce nouveau cadre stratégique devra s'appuyer sur les principes directeurs suivants : une sélectivité accrue dans le choix des priorités, en concentrant les ressources sur les actions à fort impact pour les populations ; une cohérence intersectorielle, en rompant avec la logique de silos sectoriels et en privilégiant des synergies entre ministères pour des interventions à effets transversaux ; une discipline renforcée dans la planification, le suivi et l'évaluation, fondée sur des indicateurs mesurables, vérifiables et directement perceptibles dans la vie quotidienne des populations ; un ancrage dans la réalité macroéconomique, avec une prise en compte effective des contraintes budgétaires et des dynamiques du contexte mondial.

Les autorités parlent d'une nouvelle approche dans la conduite de l'action gouvernementale, fondée sur plus de sélectivité et une meilleure cohérence des interventions, dans un esprit de consolidation des acquis, d'amélioration continue de la qualité des programmes et de garantie de résultats durables

pour le bien-être des populations. « Face à ces défis exogènes, le gouvernement, sous le leadership du Président du Conseil, a réaffirmé, dans le cadre de la nouvelle feuille de route, sa détermination à renforcer la résilience structurelle de l'économie togolaise, notamment par la diversification des sources de croissance, la consolidation de la souveraineté alimentaire et énergétique, le développement du capital humain et le renforcement de la mobilisation des ressources intérieures », lit-on dans un communiqué rendu public.

Il ne peut en être autrement au vu de la conjoncture internationale marquée par le ralentissement de la croissance mondiale, la volatilité des marchés, le renchérissement de l'accès au financement, l'affaiblissement du multilatéralisme, l'accélération des mutations technologiques, ainsi que la fréquence accrue des chocs climatiques, énergétiques et géopolitiques, engendrant des répercussions directes sur les équilibres budgétaires et la sécurité alimentaire. « Ces facteurs renforcent l'exigence de résilience économique, de crédibilité macroéconomique, de multiplication des partenariats stra-



tégiques et de renforcement de la souveraineté numérique », dit le gouvernement.

Les axes de la nouvelle feuille de route gouvernementale ont été pensés suite au bilan de la précédente (2020-2025) structurée autour de trois (3) axes stratégiques majeurs, déclinés en quarante-deux (42) projets et réformes prioritaires, et dix (10) ambitions. « Cette feuille de route a enregistré un taux global d'exécution de 68, 79%, témoignant de la résilience du pays face à des chocs d'une ampleur exceptionnelle », fait savoir le gouvernement.

Le bilan présenté fait ressortir des avancées significatives dans plu-

sieurs secteurs clés, notamment l'agriculture, l'énergie, les technologies, la santé, l'éducation et la modernisation de l'administration publique, ainsi qu'en matière d'amélioration du climat des affaires et d'attraction des investissements. Le gouvernement dit avoir tiré les enseignements nécessaires pour améliorer la conception, la planification et le suivi des interventions futures. La sélectivité des priorités, la qualité des indicateurs de suivi, la coordination intersectorielle et la discipline dans l'exécution constituent des leviers déterminants pour accroître l'efficacité de l'action publique dans le cadre de la nouvelle feuille



de route gouvernementale.

Ce 1^{er} séminaire gouvernemental s'inscrit dans une dynamique de consolidation des acquis et d'amélioration continue des politiques publiques. Il vise notamment à renforcer la qualité de formulation des pro-

grammes gouvernementaux, afin de garantir une meilleure lisibilité des priorités, une hiérarchisation plus rigoureuse des actions et une exécution plus efficace des projets au bénéfice direct des populations.

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE (APF)- RÉGION AFRIQUE

Adapter les actions aux réalités du monde

Les travaux de la 17^e conférence des présidents d'Assemblées et de sections de la Région Afrique de l'Assemblée Parlementaire de la francophonie (APF) se sont achevés ce Jeudi 9 Avril 2026 à Lomé. La rencontre a permis aux participants de réfléchir aux moyens de renforcer le rôle des parlements africains dans l'accompagnement des transformations en cours sur le continent. « La conférence des Présidents d'Assemblées et de sections de la Région Afrique que nous tenons aujourd'hui n'est pas une simple réunion institutionnelle. C'est un acte solide, un moment pour adapter nos actions aux réalités du monde. C'est aussi un moment pour renforcer nos capacités d'influence », a indiqué Hilarion Etong, le président de l'APF.

Eric J.

Fondée en 1967, l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) se positionne comme un espace politique de dialogue, de concertation et d'influence au sein de l'écosystème institutionnel francophone. Elle joue, entre autres, un rôle de forum politique entre parlementaires francophones en permettant aux sections qui la composent de débattre des sujets d'intérêt commun, d'échanger des informations et de formuler des propositions et des avis destinés aux instances de la Francophonie.

Le Togo, qui accueillait l'évènement cette année, est membre de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie depuis sa création en 1967. Le choix porté sur le pays pour arbitrer la présente conférence traduit également son engagement constant en faveur du dialogue, de la coopération internationale et de la recherche de solution concertées aux défis du temps parmi lesquels figurent des crises sécuritaires persistantes, une quête légitime de sou-



veraineté économique.

D'ailleurs, ces sujets feront l'objet d'une attention particulière lors du débat général de la 32^e Assemblée régionale Afrique, prévue les 18 et 19 mai 2026 au Sénégal qui portera sur les crises internationales et souveraineté africaine : quelle implication des parlements dans la gouvernance stratégique et la sécurité collective, et rôle pour les parlements africains dans la préservation de la stabilité et la promotion d'une paix durable en lien avec la situation au Proche et au Moyen-Orient et recomposition géopolitique.

Déjà, dans une déclaration dite de Lomé, l'APF a appelé à la cessation des tensions et des violences à travers le monde, en faveur d'une coexistence pacifique entre les

peuples. « Profondément préoccupés par la persistance et l'intensification des conflits armés au Moyen-Orient, en Europe et sur le continent africain, avec leurs conséquences humaines, sécuritaires, économiques et humanitaires dramatiques ; l'APF invite à un cessez-le-feu immédiat dans toutes les zones de conflit et à la reprise urgente de négociations inclusives et crédibles en vue de solutions politiques durables », lit-on dans la déclaration.

Selon Komi Sélom Klassou, le Président de l'Assemblée nationale du Togo, face à ces enjeux, les parlements de l'APF occupent une place centrale. « En tant que représentants des peuples, nous avons la responsabilité d'anticiper les mutations de notre temps, d'éla-



borer des lois adaptées aux réalités contemporaines et de veiller à ce que les politiques publiques répondent effectivement aux attentes de nos concitoyens », a-t-il déclaré.

À l'issue des discussions, la Conférence a décidé de réaffirmer son attachement aux principes démocratiques ; de condamner toute prise

crètes et un suivi renforcé dans les pays concernés. L'APF veut aussi diligenter une mission de la Région Afrique de l'APF dans les États du Sahel et en Guinée-Bissau et renforcer la solidarité entre les sections africaines, notamment en matière de prévention des conflits.

Il est à rappeler que certains des Présidents des parlements, qui ont

déjà participé à cette 17^e APF-région Afrique, ont pris part à l'ouverture de la première session de l'année 2026 de l'Assemblée nationale le 7 avril 2026. Ouvrant la session, Komi Sélom Klassou a rappelé le rôle prépon-

de pouvoir par des moyens anti-constitutionnels ; de poursuivre son engagement en faveur de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans l'espace francophone africain ; d'intensifier la diplomatie parlementaire à travers des actions politiques con-

participé à cette 17^e APF-région Afrique, ont pris part à l'ouverture de la première session de l'année 2026 de l'Assemblée nationale le 7 avril 2026. Ouvrant la session, Komi Sélom Klassou a rappelé le rôle prépon-

de l'Assemblée nationale dans le système politique actuel du pays. « Désormais, le centre de gravité des décisions majeures se situe ici. Nous sommes avant tout les représentants de la nation, et de ce fait, les gardiens d'une vision partagée, celle d'un Togo prospère qui protège ses enfants », a-t-il indiqué, citant le Président du Conseil, S.E.M. Faure Essozimna Gnassingbé. Pour le compte de cette première session de 2026, treize projets de loi se trouvent dans les parapheurs des élus du peuple, portant notamment sur l'innovation, la protection de l'environnement, la valorisation du patrimoine culturel et l'intégration économique régionale.



de l'Assemblée nationale a insisté sur la nécessité d'un travail rigoureux et d'un débat constructif, à faire preuve de rigueur et de dévouement pour répondre aux attentes des citoyens.

RÉSILIENCE À L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE (PROJET P2-P2RS)

Résultats de la mission de supervision de décembre

Late Pater

Courant septembre 2025, le projet 2 du programme de renforcement de la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS), approuvé le 15 décembre 2022, a été cité parmi les projets multinationaux épinglés c'est-à-dire à risque ou potentiellement problématique et affecté par des retards dans le démarrage et de mise en œuvre, du fait de la défaillance de certaines entreprises et la faible qualité à l'entrée. Ce qui doit déclencher une surveillance accrue et des mesures correctives pour éviter l'annulation. La situation est confortée par un rapport dressé après une mission de contrôle effectuée du 11 au 16 décembre 2025. Le document est publié fin mars 2026. Même si l'objectif de développement demeure pertinent parce que le projet n'est pas supprimé et que les indicateurs sont encore réalisables, les conclusions de la mission édifiant : « *L'état d'exécution est jugé insatisfaisant compte tenu du retard dans le démarrage des activités et du faible taux de décaissement. Cette faible performance s'explique par la non-satisfaction des conditions du premier décaissement de la BOAD liées à la non-disponibilité des fonds CACF, bloquant ainsi la mise en œuvre réelle du projet. Ceci a conduit au réaménagement des coûts activités du projet. Les résultats des travaux de réaménagement recevront l'avis de non objection avant le démarrage et la mise en œuvre du projet en 2026 (...) les activités n'ont pas démarré sur le terrain ; le*

réaménagement du projet qui est en cours permettra en 2026 de mettre en œuvre des activités des sous-projets et les réalisations de petites infrastructures.

L'insuffisance sur la qualité des documents transmis pour avis de non objection à la Banque, le manque de proactivité de l'équipe dans la gestion et la planification des activités du projet et la gouvernance du projet qui a été identifiée comme cause principale du retard ont été les problèmes soulignés par la mission. Des mesures correctives devraient être exécutées si on s'en tient à la date limite de fin janvier 2026. En lognant les risques qui existent – dont le retard dans le démarrage des travaux des infrastructures –, la mission de supervision a appelé à engager toutes les études préalables (y compris les études environnementales et sociales) avant fin décembre 2026.

Dans ses belles intentions, côté Togo, le P2-P2RS entend accroître la production agricole végétale, de 83.000 tonnes à 135.000 tonnes ; accroître la production animale, de 68.000 tonnes à 86.400 tonnes ; accroître la production halieutique, de 15.000 tonnes à 22.000 tonnes ; augmenter le revenu par habitant, de 906 dollars à 945 dollars ; créer 3.000 emplois (à 50% féminin) ; accompagner 50.000 bénéficiaires (producteurs, éleveurs, pêcheurs) à adopter des pratiques de résilience face au changement climatique, intégrant le genre. Et pour le renforcement de la résilience des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques, il prévoit 22.000 ha

de terres agricoles et pastorales sous gestion durable ; 500 km de couloirs de pare-feu ; 8.000 producteurs formés aux bonnes pratiques de gestion durable des terres et des ressources naturelles (dont 50% de femmes) ; 19 infrastructures de mobilisation de l'eau (pour lesquelles le recrutement des cabinets d'études sera bouclé avant juin 2026 et les entreprises pourront entamer les travaux dès novembre 2026) ; un linéaire de 20 km de pistes aménagées (en attente du démarrage des travaux en décembre 2026) ; 75 ha de périmètres communautaires / pastoraux irrigués (le lancement des études et le recrutement des prestataires bouclés en septembre 2026) ; 25 unités post-production construites ou réhabilitées ; 50 centres intégrés de services aux producteurs aménagés (maisons du paysan), etc. En octobre 2025, on a lancé le recrutement pour étudier le montage de 10 unités de transformation spécifiques : unités de transformation du riz paddy en riz blanc, unités de transformation/emballage/ étiquetage des légumes, unités de réfrigération des fruits, légumes et unités de compostage.

Le P2-P2RS est la suite d'un programme échelonné en quatre phases de cinq ans (jusqu'en 2036) et dont la première phase (P1-P2RS) a été exécutée de 2014 à 2022 au profit de sept pays. Le Togo fait partie de la seconde phase, à exécuter sur la période 2023-2027. Le P2-P2RS va toucher 10 communes dans la région des Plateaux. Ce sont des milliards de francs Cfa qu'on va y englober.

PARTAGER SES PHOTOS DÉNUDÉES SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Dérive ou émancipation ?

Avec l'essor des réseaux sociaux et des applications de messagerie, le partage d'images personnelles, parfois intimes, est devenu une pratique de plus en plus répandue, notamment chez les jeunes. Au Togo, cette tendance suscite des réactions contrastées, entre défense de la liberté individuelle et préoccupations liées aux dérives possibles.

E. Sossou

Dans les rues de Lomé, les avis divergent. Pour certains, envoyer des photos dénudées relève d'un choix personnel qui ne devrait pas être jugé. « *Chacun est libre de faire ce qu'il veut de son corps. Si deux personnes sont consentantes, je ne vois pas le problème* », estime Sénam, étudiant en communication. Un point de vue partagé par d'autres jeunes, qui considèrent cette pratique comme une expression de confiance ou d'intimité dans une relation. « *Parfois, c'est une preuve d'amour ou de complicité dans un couple* », ajoute Mireille, 24 ans.

Mais cette vision est loin de faire l'unanimité. De nombreux Togolais se montrent plus réservés, voire critiques. Pour eux, partager ce type de contenu comporte des risques importants, notamment en matière de respect de la vie privée. « *Aujourd'hui, on envoie une photo à quelqu'un en qui on a confiance, mais demain, cette personne peut la diffuser. Et là, les conséquences peuvent être graves* », alerte Koffi, commerçant.

Les cas de diffusion non consentie d'images intimes, parfois appelés « *revenge porn* », préoccupent particulièrement. Plusieurs témoignages évoquent des situations où des photos privées ont été partagées publiquement après une rupture ou un conflit, entraînant humiliation, stigmatisation et même des répercussions professionnelles. « *J'ai une amie qui*



a vécu ça. Ses photos ont circulé sur WhatsApp. Elle a dû changer de quartier et arrêter ses études pendant un moment », raconte Anita, visiblement marquée par cette expérience.

Au-delà des risques individuels, certains observateurs soulignent également l'impact culturel et social de ces pratiques. Dans une société encore attachée à certaines valeurs traditionnelles, l'exposition du corps, surtout féminin, reste un sujet sensible. « *Ce n'est pas dans nos habitudes. Cela peut nuire à la réputation, surtout pour les femmes* », explique un enseignant.

D'autres dénoncent une forme de pression sociale amplifiée par les réseaux. « *Il y a des jeunes qui se sentent obligés d'envoyer ce genre de photos pour plaire ou garder leur partenaire. Ce n'est pas toujours*

un choix libre », analyse une éducatrice spécialisée.

Face à ces enjeux, les appels à la prudence se multiplient. Des acteurs de la société civile insistent sur la nécessité de sensibiliser les jeunes aux dangers du numérique et à la protection de leur vie privée. « *Une fois qu'une image est envoyée, on perd le contrôle. Il faut bien réfléchir avant de partager* », rappelle un responsable associatif.

Entre affirmation de soi, confiance dans les relations et risques bien réels de dérives, le partage de photos dénudées continue de diviser l'opinion au Togo. Un débat qui reflète les mutations profondes de la société à l'ère du numérique, où la frontière entre vie privée et espace public devient de plus en plus fragile.

MORTALITÉ MATERNELLE EN AFRIQUE

La révision du guide SONU, un levier décisif pour sauver des vies

Malgré des avancées notables au cours des dernières décennies, l'Afrique reste encore loin d'atteindre l'objectif mondial de moins de 70 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes d'ici 2030. Selon les experts, il faudrait multiplier par douze le rythme actuel de réduction pour espérer atteindre cette cible. Face à cette urgence, la révision du Guide du Prestataire pour les Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence (SONU) s'impose comme une réponse stratégique majeure.

Etonam Sossou

Au cœur des discussions lors d'une récente concertation régionale, ce guide apparaît comme un outil incontournable pour améliorer la qualité des soins prodigués aux femmes et aux nouveau-nés. Destiné en priorité aux professionnels de santé de première ligne, notamment les sages-femmes, il permet de traduire concrètement les recommandations de l'Organisation mondiale de la Santé en pratiques cliniques adaptées aux réalités africaines.

Pour les acteurs du secteur, la mise à jour de ce référentiel est essentielle. La révision du guide vise ainsi à intégrer les dernières avancées scientifiques, harmoniser les pratiques et renforcer la cohérence des soins à l'échelle du continent. Au-delà de l'aspect technique, cette

initiative traduit une ambition plus large : garantir l'équité dans l'accès à des soins de qualité. Dans de nombreux pays africains, les chances de survie d'une femme ou d'un nouveau-né dépendent encore fortement du lieu de naissance. Une réalité que les acteurs de santé souhaitent désormais corriger en faisant de la qualité des soins un droit universel.

Les sages-femmes occupent une place centrale dans cette dynamique. Présentes tout au long du parcours de maternité, elles sont en première ligne pour appliquer les recommandations du guide SONU. Leur rôle est déterminant pour prévenir les complications, assurer des accouchements sécurisés et améliorer la prise en charge des urgences obstétricales et néonatales.

Toutefois, les experts insistent sur le fait que la réussite de cette ré-

forme ne repose pas uniquement sur les compétences individuelles. Elle dépend aussi de la capacité des systèmes de santé à intégrer durablement ces nouvelles pratiques, à former le personnel et à garantir la disponibilité des équipements nécessaires. Dans cette perspective, plusieurs partenaires techniques et financiers accompagnent les pays africains dans ce processus. Parmi eux figurent Fonds des Nations unies pour la population, Fonds des Nations unies pour l'enfance et Organisation Ouest-Africaine de la Santé, qui travaillent en synergie pour renforcer les capacités et soutenir l'harmonisation des pratiques à l'échelle régionale.

La révision du guide SONU ouvre ainsi une nouvelle phase pour les systèmes de santé africains. Elle ambitionne non seulement de ré-

(suite à la page 6)

LUTTE CONTRE LES FEUX DE BROUSSE

Les feux de végétation menacent les efforts de reboisement

Etonam Sossou

Chaque année, le Togo fait face à une perte alarmante de son couvert végétal. En moyenne, près de 16 % de la superficie nationale, soit environ 9 000 km², sont ravagés par les feux de végétation. Un phénomène préoccupant qui affecte particulièrement les régions des Savanes et de la Kara, déjà fragilisées par les effets du changement climatique.

Ces incendies, majoritairement d'origine humaine, constituent un sérieux obstacle aux politiques de reboisement engagées par les autorités. Cultures sur brûlis, pratiques de chasse, transhumance, récolte de miel ou encore fabrication de charbon de bois : autant d'activités qui, lorsqu'elles sont mal maîtrisées, favorisent la propagation des feux de brousse.

Dans plusieurs localités, les populations reconnaissent l'utilité de ces pratiques ancestrales. « *Le feu nous aide à préparer les champs plus rapidement et à améliorer les*



rendements », explique un agriculteur de la région des Savanes. Une réalité partagée par de nombreux exploitants agricoles, pour qui le brûlis reste un outil accessible et peu coûteux.

Cependant, ces avantages immédiats cachent des conséquences environnementales majeures. La destruction des forêts entraîne une perte de biodiversité, appauvrit les sols et accentue la désertification. Au-delà de l'impact écologique, les feux de végétation perturbent également les moyens de subsistance des populations rurales. La disparition des ressources forestières affecte l'approvisionnement en bois, en produits forestiers non ligneux et en pâturages pour le bétail.

Face à cette situation, les autorités togolaises ont récemment lancé une campagne de sensibilisation à l'endroit des communautés les plus exposées. L'objectif est d'encourager des pratiques agricoles plus durables et de prévenir les feux incontrôlés. Des actions de terrain sont ainsi menées pour informer les populations sur les risques liés aux incendies et promouvoir des alternatives au brûlis. Les organisations environnementales appellent également à une responsabilisation collective. Malgré les efforts en cours, le défi reste immense. La réussite des politiques de reboisement dépendra en grande partie de la capacité à concilier pratiques locales et impératifs écologiques.

JUDO/

Clarisse Agbegnenou prendra sa retraite après les JO 2028

Clarisse Agbegnenou, l'un des plus beaux palmarès du judo français, a annoncé lundi auprès de L'Équipe qu'elle mettra un terme à sa carrière après les JO d'été de Los Angeles 2028. La sextuple championne du monde, devenue maman pour la deuxième fois en mars à 33 ans, explique qu'elle n'a " pas envie de finir mal ", alors que les jeunes judokas montent en puissance. Elle veut finir comme " une reine ", en beauté.

Hervé A.

Dans un entretien accordé au quotidien L'Équipe, le lundi 6 avril, Clarisse Agbegnenou (33 ans) a annoncé qu'elle arrêterait sa carrière après les Jeux Olympiques de Los Angeles de 2028. "Oui, je m'arrête après Los Angeles. Je ne pourrai pas donner plus", a-t-elle confirmé. Et la sextuple championne du monde de judo en individuel (dans la catégorie des -63 kg) ne compte pas revenir sur sa décision, même si elle repart sans l'or, pourtant son objectif ultime. "Je suis déjà en paix. Le chemin m'aura déjà tellement amené, je suis déjà tellement fière.", a-t-elle soutenu.

Clarisse Agbegnenou possède l'un des plus beaux palmarès du judo féminin français et international. On retrouve dans son armoire à trophée cinq médailles olympiques, dont trois en or (2021 à Tokyo en individuel et en équipe mixte, et 2024 à Paris en équipe mixte), six titres de championne du monde (2014, 2017, 2018, 2019, 2021, 2023) et cinq titres européens (2013, 2014, 2018, 2019, 2020).

La judokate française explique son choix de se retirer à l'été 2028 (elle



aura alors 35 ans) par le fait qu'elle n'a " pas envie de finir mal ". Autrement dit, elle veut finir en beauté et éviter de se faire humilier par la nouvelle génération. Ce qui déteindrait sur sa prestigieuse carrière. "Je sens que les jeunes (françaises comme étrangères) poussent depuis longtemps. À un moment, ce serait malsain. J'ai déjà tout", a-t-elle ajouté.

Rendez-vous aux mondiaux en Azerbaïdjan

Après une pause pour donner naissance à son deuxième enfant, Clarisse Agbegnenou a indiqué qu'elle reprendra le judo "au maximum fin avril", avec en ligne de mire les mondiaux en Azerbaïdjan, initialement pré-

vus en juillet mais finalement décalés en octobre 2026 (du 4 au 11). Pour les championnats d'Europe, qui se tiennent du 16 au 19 avril à Tbilissi en Géorgie, c'est trop juste, même si elle aurait aimé remporter un sixième titre européen cette année. La maternité est passée par là et il faut faire avec. La Rennaise aura toutefois l'occasion l'année prochaine de le faire, "pour partir comme une reine". Tout comme Teddy Riner, qui vise ces mêmes JO de Los Angeles 2028 pour finir sa carrière à 39 ans.

Clarisse Agbegnenou a annoncé, le samedi 14 mars 2026, la naissance de son deuxième enfant, un petit garçon prénommé Dakota. Son premier,

une fille appelée Athéna, est née en juin 2022. La naissance de Dakota sera malheureusement suivie du décès de son grand-père le 5 avril. "Papa tu es parti, tu m'as laissé, tu nous as laissé. C'est dur, dur d'imaginer que l'on ne te touchera plus, ne te verra plus, ne l'entendra plus. Mon papa, le papa de sa seule fille. Toi qui as une relation si particulière avec tes petits enfants", a écrit la judokate sur Instagram. Elle lui a rendu hommage, en parlant de lui comme d'un homme très discret et sage, "son plus grand fan caché", qui la "soutenait tant".

Clarisse Agbegnenou est née le 25 octobre 1992 à Rennes en France, mais a grandi à Gennevilliers. Son père, Victor Agbegnenou, était un scientifique togolais arrivé en France peu avant la naissance de sa fille. Celle-ci a trois frères. Clarisse a acquis la nationalité française le 17 octobre 2000, grâce à la naturalisation de son père. Elle a appris le judo au club de l'AMA (Arts martiaux d'Asnières) à l'âge de neuf ans, avant de rentrer au pôle France d'Orléans à quatorze ans. Hors des tatamis, l'athlète est adjudant de la Gendarmerie nationale française et titulaire d'un diplôme de coach de vie d'HEC Paris.

FOOTBALL/D1 LONATO (J20)

ASKO abdique, ASCK s'envole

La 20^e journée du championnat national D1 Lonato pourrait bien rester comme celle du basculement. Deux résultats ont suffi à redistribuer les cartes au sommet : la surprenante défaite de l'ASKO de Kara à domicile et la victoire froide et maîtrisée de l'ASCK.

L'ASKO trébuche chez elle

Au stade municipal de Kara, les Kondona ont été surpris par une AS Tambo efficace et opportuniste. Muets pendant plus d'une heure, les visiteurs ont fait parler leur réalisme par Moubarak Zougoundi (64^e), avant que Togbe Philippe n'enfoncé définitivement le clou dans les arrêts de jeu (90+4). Défaite 0-2, lourde sur le plan comptable et psychologique pour une équipe qui avait pourtant impressionné la semaine pré-

cedente avec un succès convaincant face à ce même adversaire.

L'ASCK, la sérénité des grands

Pendant ce temps, à Welou, les Chauffeurs de la Kozah continuaient imperturbablement leur marche. Longtemps tenus en échec par l'AS Binah, ils ont attendu le dernier quart d'heure pour frapper : Tchadjiko César Souhoume (81^e) puis Komi Arnaud Komlavi dans le temps additionnel (90+4) ont scellé une victoire

2-0 caractéristique des équipes qui savent gagner sans briller. Précisément la marque des futurs champions.

Le reste de la journée

Les autres rencontres ont livré leur lot de suspense tardif. Gomido a arraché sa victoire sur Semassi par penalty à la 91' (1-0). Unisport FC a eu besoin d'une réalisation de Maroufou Afo à la 87' pour dominer FC Espoir (2-1). L'Entente II a réglé son compte à Barracuda dès

la 5^e minute via Kwadjio Akakpo (1-0). Dyto FC et l'AS OTR se sont neutralisés (1-1), tout comme Gbohloe-Su et l'Étoile Filante (0-0).

Sauf retournement spectaculaire, l'ASCK trace la voie royale vers un nouveau sacre. Leur avance se consolide, leur dynamique reste intacte, et leurs rivaux s'effritent. Les hommes de Mensah Ametokodo sont désormais seuls maîtres de leur destin.

JEUX OLYMPIQUES/

Avant son ouverture au grand public, la billetterie des JO "dépasse déjà toutes les prévisions"

C'est parti ! La billetterie des Jeux olympiques de Los Angeles 2028 ouvrira officiellement pour le grand public ce jeudi. Les personnes inscrites ont été informées du résultat du tirage au sort le 7 avril. Celles qui ont été sélectionnées auront accès à la billetterie pendant un créneau de 48 heures, et les autres seront automatiquement inscrites aux prochains tirages au sort. Des billets pour tous les sports et toutes les cérémonies seront disponibles. À quoi s'attendre ?

LA28 en avance sur Paris 2024

Les spectateurs auront la possibilité d'acheter jusqu'à 12 billets pour les épreuves olympiques (un quota dans lequel les matchs du tournoi de football n'entrent pas en compte). Il sera possible d'acheter jusqu'à quatre billets par cérémonie, qui seront en revanche pris en compte dans la limite des 12 billets. Le comité d'organisation va suivre les courbes de près : la billetterie doit rapporter 2,5 milliards de dollars, soit 35% du budget des Jeux.

Des places ont déjà été vendues ces derniers jours aux résidents de Los Angeles et d'Oklahoma City, qui ont eu accès à une prévente. Même si des problèmes techniques ont été signalés, les indicateurs sont au vert pour Reynold Hoover, directeur

exécutif de LA28 : " La vente a débuté la semaine dernière ; je peux vous dire que nous avons dépassé toutes les prévisions, tant en termes de recettes que de ventes de billets. Nous avons dépassé les ventes enregistrées par Paris lors de ses premiers jours et nous avons fait mieux que tous les Jeux olympiques récents. Cela montre bien le pouvoir des Jeux... Les gens veulent venir à LA et prendre part à l'histoire. "

" Près de 50 % des billets coûtent moins de 200 \$ "

L'ouverture de la vente a surtout permis de voir à quelle sauce les spectateurs seront mangés en termes de tarifs. Pour les finales de natation le 30 juillet au SoFi Stadium, huit catégories de prix sont définies : 104 dollars pour les billets les plus



abordables (catégorie H), qui ne concernent qu'une petite partie des tribunes, puis 186 (catégorie G), déjà 310 dollars en catégorie F, 558 en catégorie E... et jusqu'à 1,860

en catégorie A. La session de qualifications de lutte le 24 juillet ? 28 dollars en catégorie D, mais déjà 86 en catégorie C. Une demi-finale du tournoi de football au Rose Bowl Stadium ? 28 dollars en catégorie F, certes, mais un bon spectacle à 188 dollars pour la catégorie supérieure, puis 306 dollars en catégorie D et jusqu'à 839 dollars en catégorie A.

Le comité d'organisation a promis un million de tickets au prix de 28 dollars, mais ils vont vite devenir une denrée rare. Les internautes ont aussi partagé une mauvaise surprise sur les réseaux sociaux : des frais de service exorbitants, qui gonflent la note de presque 25%. Il faut ainsi compter 48 dollars de frais pour un ticket à 200 dollars, ou 91 dollars pour un ticket à 380 dollars.

BRÈVES

Un sponsor à un million d'euros au Botswana

Un sponsor de poids pour les Championnats du monde de relais. L'entreprise productrice de diamants Debswana s'est engagée à hauteur d'un million d'euros pour s'associer à l'événement de World Athletics, qui aura lieu à Gaborone (Botswana) les 2 et 3 mai. Quelque 1.500 athlètes et officiels sont attendus sur place pour l'événement, qui sera diffusé dans 130 pays.

L'athlétisme jouit d'une exposition immense au Botswana grâce aux récents résultats obtenus, notamment aux Jeux olympiques de Paris 2024, avec la victoire de Letsile Tebogo sur le 200 mètres et la médaille d'argent du relais 4x400 mètres. Ce qui facilite forcément l'investissement des sponsors.

" Ce partenariat représente une formidable opportunité de mettre en valeur les World Athletics Relays et de contribuer à la croissance continue de l'athlétisme au Botswana, tout en renforçant la présence mondiale de notre marque, a déclaré Andrew Motsomi, directeur général de Debswana. Alors que le monde entier tourne son regard vers le Botswana, patrie des champions du monde du 4x400 m masculin, nous sommes fiers de contribuer à mettre en valeur une compétition de classe mondiale sur notre sol. " Cette édition sera la première à avoir lieu sur le sol africain.

L'Association mondiale des Olympiens cherche son futur CEO

Après 14 ans de service, Mike Miller rendra son tablier de CEO de l'Association mondiale des Olympiens à la fin du mois d'avril. " Ce fut un honneur et un privilège de travailler pour la WOA, de collaborer avec des Olympiens du monde entier, et d'apporter ma modeste contribution pour rendre le monde meilleur grâce aux valeurs et à l'esprit du Mouvement Olympique ", explique-t-il dans un communiqué.

Il a remercié l'ensemble des personnes qu'il a croisées, dont les trois directeurs sportifs du CIO avec lesquels il a travaillé - Christophe Dubi, Kit McConnell et Pierre Ducrey. " Avec une nouvelle présidente, un nouveau secrétaire général, un nouveau trésorier et un nouveau comité exécutif, et après 14 années de succès, il est temps pour moi de passer à autre chose. Je souhaite plein succès au prochain CEO et resterai disponible pour donner des conseils ou apporter mon aide si nécessaire ", assure-t-il.

La WOA a ouvert la procédure de candidature pour le remplacer. " Une expérience confirmée aux plus hauts niveaux du Mouvement Olympique ainsi qu'un solide réseau sont indispensables. Une expérience dans le domaine des affaires, des médias ou du marketing constitue un atout. Être Olympien est préférable mais non obligatoire ", précise-t-elle sur son site. Les candidats peuvent se manifester en écrivant à l'adresse hr@thewoa.org.

" Mike a été au cœur de toutes nos réalisations au cours des quinze dernières années. Ce fut un plaisir de travailler avec lui dans mes fonctions de membre du comité exécutif de la WOA, de vice-présidente, et aujourd'hui de présidente. Nous avons une grande responsabilité pour trouver un successeur à la hauteur ", conclut la présidente Pemilla Wiberg.

Une première version du plan des Jeux d'hiver 2034 présentée en juin

Pas de vacances pour le comité d'organisation Utah 2034. Le comité directeur s'est réuni mardi pour revenir sur les Jeux de Milan-Cortina et faire le point sur les prochaines étapes. Une date à retenir : une première version du plan des Jeux sera présentée d'ici la fin du mois de juin, potentiellement autour de la Journée olympique, le 23 juin.

En parallèle, le comité va surtout s'attacher à remplir les caisses, notamment au travers du programme Podium34, qui a déjà permis de lever 250 millions de dollars. " Un grand succès " dit le président Fraser Bullock, soulignant que ce programme " nous apporte le financement dont nous avons besoin au cours de ces premières années ". La sensibilisation des plus jeunes est un autre levier d'action immédiat.

" Notre objectif est de mettre en place cette année un programme pilote dans au moins six districts scolaires - tant ruraux qu'urbains - à travers l'État, explique Bullock dans des propos rapportés par The Sports Examiner. Nous ne voulons pas gaspiller les huit prochaines années pour n'avoir un impact qu'en 2034. Nous voulons avoir un impact tout au long de ce parcours. C'est pourquoi nous lançons notre programme éducatif et notre programme de sport pour les jeunes ; ce ne sont pas des éléments de planification, mais des éléments qui permettent d'avoir un impact sur notre communauté. "



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

CORRIDOR LOMÉ-OUAGADOUGOU ET TRANSIT PORTUAIRE

Un nouveau round de discussions autour des tracasseries

Late Pater

Long d'environ 975 km, le corridor routier Lomé-Ouagadougou, passant par Cinkassé, fait partie des axes prioritaires du réseau routier communautaire de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA). Sur cet axe, les usagers burkinabè continuent de se plaindre. Ce qui a occasionné, une fois encore, un séjour d'une délégation ministérielle du Burkina Faso à Lomé. Le 3 avril 2026, le ministre de l'administration territoriale et de la mobilité, Emile Zerbo, et son homologue togolais des transports, du désenclavement et des pistes rurales, Comla Kadje, assisté du ministre togolais de la sécurité, Calixte Batossie Madjoulba, ont tenu une réunion pour élever le niveau de facilitation du transit des marchandises sur ce corridor en identifiant d'abord les goulots d'étranglement ou les tracasseries qui résistent.

Sur la table, la délégation burkinabè a posé les contraintes majeures qui continuent d'affecter, sur le corridor Lomé-Ouagadougou, la performance et la compétitivité du transport et du commerce

entre les deux pays. Entre autres, les coûts élevés des surestaries aux chargeurs, les lenteurs dans les opérations portuaires et douanières, l'insuffisance d'infrastructures de facilitation, l'adaptation insuffisante des dispositifs administratifs notamment suite à la réorganisation de certains bureaux de douane. En plus, il est indéniable que la mise en œuvre des décisions issues des précédentes rencontres souffre souvent des retards d'exécution. La partie togolaise y ajoute les préoccupations portant sur l'amélioration de la gestion du fret notamment le respect des quotas et les lourdeurs administratives au niveau du poste de contrôle juxtaposé (PCJ) de Cinkassé, la fréquence élevée des contrôles routiers et l'insuffisance des infrastructures. Ou encore l'insuffisance des capacités de stockage au port, le manque d'équipements de manutention, les faux frais, des redevances qui alourdissent les coûts logistiques, l'encombrement des camions, l'insuffisance de parkings pour gros porteurs, les problèmes d'insécurité au port...

Oui, ce n'est pas la première fois qu'on en parle. Déjà à la mi-mars



Les trois ministres (Madjoulba, Kadje et Zerbo) à l'issue de la réunion

2024, on a dit que le corridor commercial Lomé-Ouagadougou est confronté à plusieurs obstacles qui perturbent le flux des marchandises. Et parmi ces problèmes, figurent la bureaucratie, les tracasseries routières et l'insécurité due à la menace terroriste. Ceci avait conduit à une visite à Lomé de Roland Somda, ministre des transports du Burkina Faso, qui avait salué les solutions temporaires mises en place par le Togo pour résoudre ces problèmes. En ce moment, Affoh Atcha-Dedji, le ministre togolais des transports avait jugé impératif de trouver

des solutions durables pour faciliter les échanges entre les deux pays ; le port de Lomé étant vital non seulement pour le Burkina Faso mais aussi pour le Niger, tous deux étant des pays enclavés dépendant fortement de cette voie commerciale. Un projet est même né en 2012 pour supprimer les obstacles et faciliter le transport sur le corridor, financé par plusieurs partenaires (BAD, BID, KFW, BOAD, BIDC, etc.) pour une équivalence de 185,34 milliards de francs Cfa. Pour les actions de facilitation du transport et du transit, ce projet avait pres-

crit un appui au système informatique douanier et formation des douaniers et commissionnaires en douanes des deux pays ; l'installation des moyens de suivi de la marchandise et de radiocommunication sur le corridor ; un appui au port autonome de Lomé (déplacement de l'aire de stationnement de véhicules d'occasion) ; la fourniture et installation de pesées essieux dans les deux pays ; la réduction progressive et continue du nombre de postes de contrôle le long du corridor et réduction des pratiques illicites.

A la fin de ce dernier round des discussions, on a parlé d'un esprit d'écoute et de responsabilité partagée qui a prévalu pendant la réunion ministérielle. Selon le ministère burkinabè, les deux parties ont convenu d'un ensemble de mesures concrètes et structurantes : mettre en place un cadre permanent de concertation pour traiter efficacement les préoccupations non résolues ; opérationnaliser les mécanismes conjoints, notamment la commission de réflexion sur les transports routiers ; accélérer l'harmonisation des procédures douanières et rendre effective l'interconnexion des systè-

mes ; lutter contre les pratiques anormales et les tracasseries routières, en clarifiant les documents exigibles ; améliorer les infrastructures et les conditions de travail des transporteurs, notamment aux postes de contrôle et sur les axes routiers ; renforcer la transparence dans la gestion du fret et réduire le rôle des intermédiaires. Enfin, les ministres ont convenu de tenir une prochaine rencontre dans un délai de trois (3) mois afin d'évaluer les progrès réalisés et maintenir la dynamique engagée.

A noter le constat déjà déclaré au début du projet de réhabilitation et de facilitation du transport en 2012 : le corridor routier Lomé-Ouagadougou est l'un des plus accidentogènes de la sous-région. Parmi les raisons, l'existence de zones critiques où les caractéristiques géométriques de la route ne sont pas conformes aux normes et standards admis, le comportement des conducteurs et l'état des véhicules, l'insuffisance de mécanismes adaptés pour l'évacuation et la prise en charge rapide des accidentés de la route.

FOURNITURE DE MACHINES AGRICOLES ITALIENNES AU TOGO

SACE soutient un contrat de 100 millions d'euros

Late Pater

Par un communiqué publié ce 8 avril 2026 à Rome en Italie, SACE, l'Agence italienne de crédit à l'exportation dit avoir garanti un contrat majeur au Togo et quatre entreprises italiennes vont jouer un rôle de premier plan dans la mise en œuvre de ce contrat. SACE, détenue par le ministère de l'Économie et des finances, a ainsi finalisé une opération de crédit à l'exportation soutenant un contrat commercial d'une valeur totale de 100 millions d'euros pour la fourniture de tracteurs, de charrues, de semoirs et d'autres

nouvelles machines de haute qualité. Les entreprises impliquées – CNH Industrial Italia, SDF S.p.A., Idrofolgia et Nardi Group – représentent l'excellence dans la chaîne d'approvisionnement des technologies mécaniques et agricoles italiennes, avec des racines dans plusieurs des districts industriels du pays.

« Nous sommes fiers de soutenir un projet à fort impact économique et social, tant pour le Togo que pour les exportations italiennes, contribuant à intégrer les entreprises italiennes dans les chaînes de valeur locales, conformément au Plan

veaux marchés, où les technologies Made in Italy présentent un fort potentiel de croissance », a déclaré Carlo Escoffier, représentant de SACE pour l'Afrique de l'Ouest.

Le ministère de l'Agriculture répète lui-même le constat : malgré son potentiel, l'agriculture togolaise reste confrontée à plusieurs défis majeurs, notamment le faible niveau de mécanisation ; une large majorité des producteurs utilise encore des outils manuels (houe, machette, daba), limitant ainsi les rendements et la productivité. Au point de créer un Programme de modernisation de l'agriculture togolaise (ProMAT 2025-2034), qui fixe l'objectif d'atteindre un taux de mécanisation agricole de 7% à l'échelle nationale. On parle actuellement de moins de 3% des exploitations utilisant des tracteurs. Il faut noter que les zones d'aménagement agricole planifiées (ZAAP) ont été aussi créées pour favoriser l'accès des producteurs agricoles à la mécanisation. Alors, tout le mal que l'on puisse souhaiter, avec cette bonne nouvelle, est qu'on ne soit pas autant déçus, quelques temps après, que la Cour des comptes lorsque celle-ci a dû constater que certains équipements agricoles mis à disposition ne sont pas utilisés et sont exposés aux intempéries parce que ces équipements, parfois, ne tiennent pas compte des réalités du terrain, que les pièces de rechange de ces équipements manquent, que les bénéficiaires sont incapables de supporter les coûts de réparation et d'entretien. C'est au moment de l'audit de la gestion des ZAAP en lien avec la lutte contre cette féminisation de la pauvreté en 2025.

Mattei pour l'Afrique. Cette transaction, gérée directement par notre Bureau de Rabat, souligne le rôle de SACE à la fois comme preneur de risque et comme conseiller, accompagnant ses clients grâce à son réseau mondial. Elle représente également une étape concrète vers la diversification géographique des exportations italiennes vers de nou-



Un tracteur FIAT

machines agricoles italiennes au Togo. En particulier, SACE a garanti un financement d'environ 78,3 millions d'euros, fourni par Santander CIB, au ministère des Finances et du budget du Togo, pour soutenir les livraisons de machines et d'équipements au ministère de l'Agriculture du Togo, visant à moderniser le secteur agricole par l'achat de

PROJET HUMANITAIRE AU TOGO DEPUIS L'OUEST DE LA FRANCE

Une sensibilisation consacrée à l'autisme va toucher environ 350 personnes

Late Pater

(ouest-france.fr) – En avril 2024, Éric Simon se lançait dans un périple de 6 500 km à vélo afin de lever des fonds pour l'association de sensibilisation à l'autisme le Grand bleu, à Doué-la-Fontaine. Laquelle est présidée par Kevin Cadeau. Il était alors possible d'acheter des morceaux du parcours moyennant 1 euro le km : 10 700 euros ont ainsi été récoltés au profit de l'association. La somme va servir à financer un projet en Afrique. En lien avec l'école française du Togo, l'association a fait appel à trois professionnelles du Sessad TSA de Thouars (79), un établissement qui accueille des enfants et adolescents, pour conduire une action de sensibilisation consacrée à l'autisme. Manuella Mathieu et Sophie Clémot, psychologues, et Marie Chevrier, éducatrice spécialisée, se sont envolées hier, depuis Louresse-Rochemenier (commune française située dans le département de Maine-et-Loire, à l'ouest du pays), pour le Togo, où elles rejoindront le lycée fran-



Manuella Mathieu, Sophie Clémot et Marie Chevrier

çais de Lomé, la capitale. Le séjour est prévu sur dix jours. « Nous avons pu financer l'achat d'ordinateurs, des tablettes, des casques audio... pour répondre aux besoins d'un maximum de personnes, indiquent les professionnelles. Nous prévoyons de sensibiliser le personnel éducatif, de mener des actions auprès des enfants et éventuellement les parents. Nous allons préparer les enfants autistes et ceux atteints d'un trouble du neurodéveloppement à une meilleure inclusion au sein de l'école. Environ 350 personnes seront concernées par notre travail ».

Les enfants du primaire sont concernés au premier chef. Mais les professionnelles s'adresseront aussi à l'ensemble de l'équipe pédagogique de l'école. « Pour sensibiliser un autiste, nous utilisons un kit de conception belge. Il est constitué de huit petits jeux. Nous les mettons en œuvre au fil d'ateliers dans lesquels on se met dans la peau d'une personne autiste. Ces séances vont permettre de comprendre ce qu'elle ressent. Il sera question de théorie, mais nous donnerons aussi des outils pour aider à l'accompagnement de ces enfants », précisent les trois jeunes femmes.

MORTALITÉ MATERNELLE ENAFRIQUE

La révision du guide SONU, un levier décisif pour sauver des vies

(suite de la page 4)

duire la mortalité maternelle et néonatale, mais aussi de restaurer la confiance des communautés envers les structures sanitaires et

d'améliorer la gestion des crises. Plus qu'une réforme technique, cette initiative s'inscrit dans une vision globale : celle d'une Afrique où aucune femme ni aucun nouveau-né ne

devrait mourir de causes évitables. Un engagement fort en faveur de la vie, de la dignité et de l'accès équitable aux soins, qui pourrait marquer un tournant décisif dans la santé publique sur le continent.

SANTÉ/MALADIE DE PARKISON

2^e maladie neurodégénérative la plus fréquente, la journée du 12 avril lui est dédiée pour sensibiliser et se soucier du fossé des soins à combler

(suite de la page 2)

Ces thérapies peuvent contribuer à améliorer le fonctionnement et la qualité de vie des personnes atteintes de la maladie de Parkinson. Elles contribuent également à réduire la pression sur les aidants.

De nombreux médicaments et thérapies ne sont ni accessibles, ni disponibles, ni abordables partout, en particulier dans les pays à revenu faible et intermédiaire.

Impact sur les familles et les aidants
Les aidants informels (c'est-à-dire le plus souvent les membres de la famille et les amis) passent de nombreuses heures par jour à prodiguer des soins aux personnes atteintes de la maladie de Parkinson. Cette situation peut être très lourde à supporter. Les pressions physiques, émotionnelles et financières peuvent entraîner beaucoup de stress pour les familles et les aidants, et le soutien des systèmes de santé, social, financier et juridique est nécessaire. Des ressources utiles sur les différents types de soutien disponibles existant pour d'autres affections peuvent être utilisées, telles que le programme iSupport de l'OMS (en anglais), destiné aux aidants de personnes atteintes de démence.

Droits humains

Les personnes atteintes de la maladie de Parkinson sont souvent victimes de stigmatisation, notamment une discrimination injuste sur le lieu de travail et un manque de



possibilités de participer à la vie de leurs communautés.

Les personnes atteintes de la maladie de Parkinson doivent pouvoir accéder aux services de santé pour y recevoir des soins de santé généraux comme le reste de la population, y compris aux médicaments, aux services de promotion de la santé et de prévention, au diagnostic rapide, au traitement et à une prise en charge. Un obstacle courant est la méconnaissance et la conception erronée que les prestataires de soins ont de la maladie de Parkinson ainsi que les mythes selon lesquels la maladie serait contagieuse ou une partie normale du vieillissement.

Action de l'OMS

En mai 2022, l'Assemblée mondiale de la Santé a approuvé le Plan d'action mondial intersectoriel sur l'épilepsie et les autres troubles neurologiques 2022-2031. Le plan d'action visera à surmonter les difficultés et combler les lacunes liées à la prestation de soins et de services

pour les personnes atteintes d'épilepsie et d'autres troubles neurologiques tels que la maladie de Parkinson partout dans le monde et à permettre une réponse globale et coordonnée de plusieurs secteurs. Il s'agit notamment d'établir les priorités en matière de politiques et de renforcer la gouvernance, de fournir un diagnostic, un traitement et des soins efficaces et adaptés, en temps opportun, de mettre en œuvre des stratégies de promotion et de prévention, de favoriser la recherche et l'innovation et de renforcer les systèmes d'information.

Une note technique de l'OMS intitulée : Parkinson disease : a public health approach (Maladie de Parkinson : une approche de santé publique, en anglais) est disponible à l'intention des décideurs, des responsables et chargés de la planification de programmes de santé, des prestataires de santé, des chercheurs, des personnes atteintes de la maladie de Parkinson, des aidants et d'autres parties prenantes. Elle décrit les domaines d'action

importants pour les interventions ayant trait à la maladie de Parkinson, y compris les politiques de santé mondiale axées sur la prévention et la réduction des risques, l'éducation et la sensibilisation et l'accès au traitement et aux soins à différents niveaux du système de santé.

Le Programme iSupport (en anglais) de l'OMS est un programme



de formation aux connaissances et aux compétences destiné aux aidants de personnes atteintes de

démence, qui est disponible sous la forme d'un cours en ligne et d'un manuel. La version iSupport Lite comprend des affiches faciles à lire et une courte vidéo qui peuvent servir de référence rapide ou de rappel, renforçant ainsi les compétences et les connaissances précédemment acquises en matière de prestation de soins.

NÉCROLOGIE

L'actrice et mannequin américaine, Valerie Perrine est morte à 82 ans

(suite de la page 2)

Texas. Fille de Kenneth Perrine, lieutenant-colonel dans l'armée américaine, et de Winifred McGinley, une danseuse qui s'était produite dans les revues de Broadway Earl Carroll's Vanities (en) et George White's Scandals (en), elle grandit au gré des mutations professionnelles de son père, notamment au Japon, puis en Arizona à Scottsdale où son père fait fortune dans la bourse et l'élevage. Elle a un frère, Kenneth, de sept ans son cadet. Ses parents finissent par se séparer.

Valerie Perrine effectue ses études secondaires à la Camelback High School de Phoenix puis entre à l'Université de l'Arizona de Tucson qu'elle abandonne après seulement un an pour entamer une carrière de danseuse à Las Vegas. Elle s'installe

ensuite à Hollywood où elle rencontre le futur agent Robert Walker qui lui permet de faire ses débuts à l'écran dans Abattoir 5 de George Roy Hill. La notoriété naissante la pousse à accepter de poser nue dans le magazine Playboy, ce qu'elle regrettera quelques années plus tard.

En 1974, elle incarne l'épouse de Lenny Bruce aux côtés de Dustin Hoffman dans Lenny de Bob Fosse. Ce rôle lui vaut une nomination à l'Oscar de la meilleure actrice et le prix d'interprétation féminine au Festival de Cannes 1975. Elle apparaît ensuite notamment dans W. C. Fields et moi (1976) d'Arthur Hiller (1976) mais son rôle le plus marquant est celui d'Eve Teschmacher dans Superman en 1978 et Superman 2 en 1980.

Malgré ce succès, elle incarne es-

sentiellement par la suite des petits rôles, à la limite de la figuration. Elle joue entre autres avec les Village People dans Rien n'arrête la musique (1980). Elle fait sa dernière apparition en 2016 dans Silver Skies de Rosemary Rodriguez.

Elle ne s'est jamais mariée, son fiancé, Bill Haarman, s'étant tué accidentellement un mois avant leur mariage alors qu'elle se produisait encore à Las Vegas. Elle entretenait également une relation avec le styliste Jay Sebring, lorsque celui-ci a été l'une des victimes de la famille Manson lors de leur équipée meurtrière qui avait causé la mort de l'actrice Sharon Tate en août 1969.

Valerie Perrine est lundi morte le 23 mars 2026, à l'âge de 82 ans, de la maladie de Parkinson, à Beverly Hills (USA, en Californie).

DATES	RÉSULTATS			
MARDI 07 - 04 - 2026	LOTTO MATINALE MARDI : 07 / 04 / 2026 TIRAGE N° 551 09H00 83 85 02 68 49 69 19 16 11 64	LOTTO CASH MARDI : 07 / 04 / 2026 TIRAGE N° 145 13H00 02 42 60 78 05	LOTTO BOOM MARDI : 07 / 04 / 2026 TIRAGE N° 145 18H00 05 52 26 59 40	
MERCREDI 08 - 04 - 2026	LOTTO MATINALE MERCREDI : 08 / 04 / 2026 TIRAGE N° 552 09H00 87 79 90 42 06 67 26 14 45 76	LOTTO BENZ MERCREDI : 08 / 04 / 2026 TIRAGE N° 1838 13H00 54 26 31 03 65	LOTTO PRESTIGE MERCREDI : 08 / 04 / 2026 TIRAGE N° 145 18H00 53 88 49 47 73	
JEUDI 09 - 04 - 2026	LOTTO MATINALE JEUDI : 09 / 04 / 2026 TIRAGE N° 553 09H00 22 24 31 20 40 16 35 06 85 25	LOTTO MILLION JEUDI : 09 / 04 / 2026 TIRAGE N° 142 13H00 41 19 71 30 11	LOTTO SUPER JEUDI : 09 / 04 / 2026 TIRAGE N° 142 18H00 64 72 44 07 52	
	GROS LOTS DU TIRAGE N°142 DE LOTTO MILLION DU 09 AVRIL 2026 @ SOKODÉ # Point de vente 10227 * Quatre (04) gros lots d'une valeur totale de 10.000.000 FCFA @ LOMÉ # Point de vente 70341 * Un (01) super gros lot de 2.500.000 FCFA		GROS LOTS DU TIRAGE LOTTO BOOM NUMÉRO 145 DU 07 AVRIL 2026 @ KARA # Point de vente 10061 * Un gros lot de 1.250.000 FCFA	



TOUS LES VENDREDIS **13H**

LOTO KADOO



NUMÉRO VERT **8600**

LonatoLoto590

www.lonato.tg